



## CULTURE

### **Camille Castillon exposition du 13 mai au 5 septembre au château d'Assas**

Vernissage de l'exposition « Détours d'horizons » proposée par le Conseil départemental du Gard au château d'Assas le mardi 13 mai 2025 à 18h en présence de Camille Castillon, artiste plasticienne

Publié le 05/05/2025 -- Temps de lecture: 10 minutes



*Avec la nouvelle exposition du château d'Assas, le Conseil départemental du Gard réaffirme son engagement pour le soutien à la création contemporaine et en faveur d'une culture accessible et ouverte à tous. Propriété du Conseil départemental, le château d'Assas du Vigan présente des œuvres originales et atypiques, en veillant à promouvoir la parité, la diversité des supports et à rendre visible la richesse de la création contemporaine en milieu rural. Cet engagement contribue à démocratiser l'accès à l'art, à encourager l'égalité des représentations et à faire du territoire un lieu vivant d'échanges culturels et de découvertes.*

**Françoise Laurent-Perrigot**

*Présidente du Conseil départemental du Gard*

**Patrick Malavieille**

*Vice-président du Conseil départemental*

*Délégué à la Culture, au patrimoine, à l'éducation artistique*

## **Détours d'horizons : une invitation sensible au voyage**

Le Conseil départemental du Gard présente l'exposition « Détours d'horizons » au Château d'Assas, une immersion dans l'univers pictural de la plasticienne Camille Castillon, entre paysages cévenols et horizons lointains. À travers une vingtaine de grands formats peints à l'acrylique et une sélection de photomontages préparatoires, cette exposition dévoile un processus créatif nourri d'explorations, de mémoire et de sensibilité. Une œuvre à la croisée de l'observation attentive et de la recomposition mentale, marquée par des influences multiples : de la gravure japonaise à l'art contemporain occidental, en passant par la cartographie, ou encore le dessin industriel. « Cette exposition illustre le soutien fort du Conseil départemental du Gard à la jeune création artistique, à l'expérimentation, et à une culture vivante et partagée sur tout le territoire », souligne Patrick Malavieille, Vice-président du Conseil départemental, délégué à la Culture, au patrimoine et à l'éducation artistique.

## **Camille Castillon, une jeune artiste en mouvement**

Née en 1997, Camille Castillon vit et travaille à Ganges. Diplômée des Beaux-Arts de Nîmes avec les félicitations du jury, elle développe une œuvre entre peinture, installation et cartographie sensible. Après une formation enrichie par un échange à l'IUAV de Venise, elle est lauréate en 2022 d'un programme de professionnalisation de l'ésban. Depuis, son parcours est jalonné de résidences (Montpellier, Serre, Savoillan, Brésil, Inde) et d'expositions (Nîmes, Port-de-Bouc, Sommières, Rio, Aussillon, Montpellier) où elle affirme un style épuré, lumineux et ancré dans les réalités du monde contemporain. Son travail, oscillant entre utopie réaliste et évocations intimes, interroge les manières d'habiter le monde.

## **Programmation & ateliers**

Une programmation ouverte à tous accompagne l'exposition avec des temps forts permettant de rencontrer l'artiste et de découvrir les coulisses de son travail :

- Ateliers scolaires : En mai et juin, près d'une dizaine d'ateliers avec Camille Castillon seront organisés pour les élèves du territoire, directement dans les salles d'exposition.
- Visites commentées tout public en présence de l'artiste (gratuites, sans réservation) : les mercredis matin des 4 juin ; 2 et 30 juillet, 13 et 27 août.
- Ouverture exceptionnelle les 17 et 18 mai à l'occasion du festival « Éclats de lire ».
- Visites commentées pour groupes (à partir de 10 personnes) possibles sur réservation.

### Informations pratiques

#### Exposition du 14 mai au 5 septembre 2025

- Horaires : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Château d'Assas - 11 rue des Barris, Le Vigan  
04 99 64 26 62 - [poleculturel@gard.fr](mailto:poleculturel@gard.fr)



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*